

Alain GASPARINI

Guerre et reconstruction

Toute la vieille ville était jadis tournée vers le fleuve : au bout des ruelles étroites, apparaissaient les mâts des navires ; l'activité du port était un spectacle pour les badauds de la " Petite Provence " au long de laquelle se développait la terrasse du " Café Victor ". J'ai souvenir aussi d'une place grouillante de monde, bruyante et colorée, à laquelle on accédait par un porche obscur : j'ignorais alors que les halles de la " Haute vieille Tour " s'élevaient à l'emplacement du Château de nos ducs et que la voûte sous laquelle je passais portait la " Fierté de Saint-Romain ", élégant reposoir du XVIème siècle.

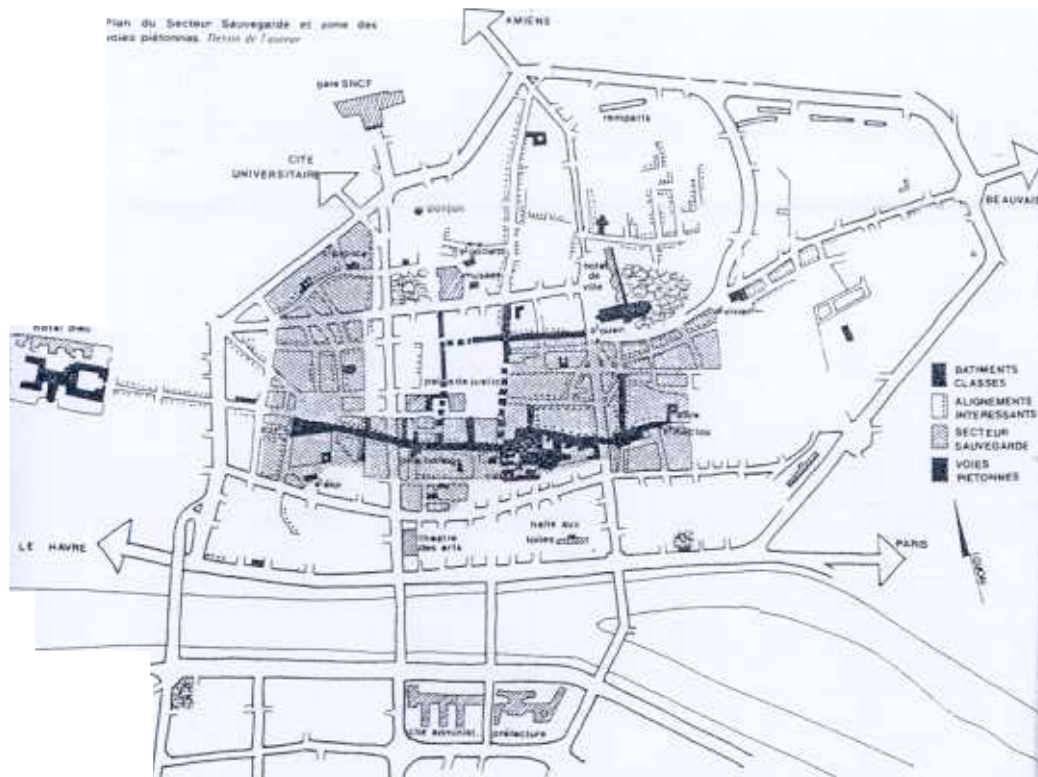
1940 - un combat de chars

1944 - les bombardements alliés

Le coeur de la cité n'est plus qu'un champ de ruines. Mais ce vide, il faut le traverser chaque jour, pour emprunter les ponts (provisoires) et rejoindre les Rouennais de l'autre rive, pour atteindre les quais aussi. Toute la reconstruction tournera autour de deux problèmes : sauvegarder les lignes du paysage urbain que domine la cathédrale, assurer l'écoulement du trafic automobile et ferroviaire en bordure de Seine. Le premier objectif a été atteint de façon irréprochable. Le deuxième aussi, encore qu'il ait suscité bien des controverses. Mais la surélévation et l'élargissement des quais ont définitivement isolé la ville, dans son existence quotidienne, du fleuve. C'est 400 mètres plus au Nord que l'on trouvait la première rue médiévale épargnée par la guerre : de la cathédrale au Vieux-Marché, la rue du Gros-Horloge présentait tous les facteurs favorables à un développement commercial exceptionnel. Dès les années 1950, toutes les portes cochères étaient déjà vendues et transformées en boutiques. Tant de maisons à pans de bois avaient brûlé, que celles qui subsistaient, quoique rarement sculptées, n'en paraissaient que plus précieuses : au passage du Grazier, à l'angle de la rue des Vergetiers, rue Saint-Nicolas, des travaux importants étaient menés à bien par les autorités responsables sur des immeubles endommagés ou restés " hors alignement " et qu'il fallut déplacer.

Les problèmes des années 1955 - 1965

Mais par ailleurs, quand les immeubles reconstruits peu à peu sortirent de terre, certaines parties de la vieille ville, surtout à l'Est, apparurent condamnées par leur insalubrité et la marche inexorable du progrès. Des " rénovations " furent envisagées, quelques unes réalisées (quartier Martainville - Marin le Pigny). L'essor démographique allait également faire pousser sur



les plateaux, hors du site traditionnel, de grands immeubles collectifs (ZUP de la Grand'Mare) et une université, à Mont Saint-Aignan, apte à hausser Rouen au même niveau intellectuel que Caen. Au tournant des années 1960, de gros et lourds points d'interrogation se dressaient à l'horizon de notre vieille capitale régionale trop proche de Paris, son centre et ses ponts déjà engorgés, sa périphérie en expansion galopante, ses industries visiblement prospères, mais situées rive gauche, alors que la population souhaitait, quand elle le pouvait, habiter rive droite du côté de Canteleu ou de la Forêt Verte.

Création du secteur sauvegardé

Le noeud du problème, toutefois, était au centre. La tentation pouvait être forte de tout condamner, hormis la cathédrale, le Gros-Horloge et quelques monuments majeurs. La loi du 4 août 1962 vint au bon moment pour clarifier les choses et dès septembre 1964, Rouen était dotée d'un " Secteur Sauvegardé ". Ses limites certes peuvent prêter à discussion : elles contournent les zones reconstruites, et ne s'aventurent que timidement au Nord-Ouest en direction des boulevards. Mais à l'époque, 36 hectares, cela paraissait une superficie considérable, coûteuse à étudier, difficile à contrôler, bien que les seuls périmètres de protection des Monuments Historiques s'étendent très au delà.

Mais, il ne faut pas se faire d'illusions : d'une limite réglementaire à l'autre, il est aisé d'y perdre son latin alors que du haut de la côte Sainte-Catherine, il n'y a qu'une seule réalité : la ville, les monuments, le site. Aussi doit-on saluer avec satisfaction la mesure globale de protection dite " site urbain ".

Urbanisme en centre - ville

Sauvegarder et mettre en valeur le centre historique de Rouen c'est évidemment utiliser pour le Secteur Sauvegardé les mesures qui lui sont propres. Mais c'est aussi, éviter que les vieux quartiers populaires de l'Est ne disparaissent, que l'automobile n'envahisse tout, que la pression d'une activité économique intense ne vienne bouleverser les structures significatives que l'on veut préserver.

La première mesure consistait donc à localiser un pôle de développement des activités tertiaires hors du périmètre médiéval. Par bonheur, l'autoroute de Paris arrivant par le Sud, le choix de la rive gauche au lieu-dit " Saint-Sever " s'imposa sans discussion. L'opération lancée sur 14 hectares, est en très bonne voie.

La deuxième mesure, ou plutôt le deuxième ensemble de mesures devait permettre l'adaptation du centre à la vie active actuelle. Pour un Rouennais, il n'y a pas de " Vieux Rouen ", de quartier tranquille et désuet que l'on " va " visiter. La place de la cathédrale, la rue du Gros-Horloge, le Vieux-Marché, le carrefour de la Crosse ; c'est le pharmacien, le poissonnier, les boutiques de vêtements, les grands magasins, l'étude du notaire, le cabinet du médecin où la vie de tous les jours conduit nos pas.

Circuler et stationner ne sont ni un luxe ni une fantaisie, mais une nécessité. Huit années d'une politique persévérante et courageuse ont permis à la municipi-

palité de maîtriser pour un temps les phénomènes circulatoires. Si aucun parking à plusieurs niveaux n'existe actuellement à l'intérieur même du Secteur Sauvegardé (celui du Vieux-Marché est en cours de creusement) 2 000 places hors voirie ont été créées et 1 500 parcmètres installés. Les sens uniques, qui ont tant fait crier lors de leur création, sont maintenant entrés dans les moeurs. Mais les travaux destinés à de futures améliorations viennent en ce moment perturber le système.

Celui-ci aurait été incomplet s'il n'avait intégré le phénomène " piéton ". C'est dans la foulée des mesures circulatoires des années 1967 - 1969 et du bouillonnement d' idées qui en découlait, que s'imposa la conception de " voies piétonnes " libérées du bruit et des fumées, libérées aussi de cette démarcation entre chaussée et trottoir qui nous " conditionne " si fortement.

Contre l'avis de 70 % des commerçants riverains, la rue du Gros-Horloge fut fermée à la circulation des véhicules à partir de 11 heures en juin 1970 et une première tranche d'aménagement du sol sans trottoirs réalisée de septembre à décembre de la même année, pendant que s'échevaient à proximité 2 parkings à plusieurs niveaux totalisant 900 places.

Deux kilomètres de voies médiévales sont maintenant délivrées des véhicules automobiles.

Le bien-être ressenti par la population, le contraste aussi entre les zones denses et commerçantes et les zones calmes et touristiques, le revirement des commerçants et la prospérité de leurs affaires sont maintenant des éléments bien connus.

Paysage urbain et pans de bois

Mais il ne faut pas oublier que parallèlement, le paysage urbain n'a pas été négligé : dire que la Caisse des Monuments Historiques a subventionné le ravalement et la polychromie du Gros-Horloge paraît un hommage un peu restrictif : si quelque sociologue pouvait évaluer le nombre de passants, d'ordinaires indifférents, et surtout le nombre d'enfants que cette restauration a étonnés et enchantés, l'opération prendrait tout son sens.

De plus, la ville de Rouen a osé mettre la rue du Gros-Horloge, tout comme la rue Jeanne - d'Arc (voie du XIXème siècle) dans la première campagne de ravalement obligatoire. Il a simplement été dit que l'application des règles inhérentes au Secteur Sauvegardé serait compensée par une subvention municipale, les enquêtes et les contrôles faits par l'Atelier d'Urbanisme permettant d'en ajuster le montant.

La pratique de cette subvention est ancienne et l'initiateur en fut un professeur, M. Daniel Lavallée, aussi expert à démêler l'imbroglie des altérations successives qu'ont subies ces maisons, qu'ardent à convaincre les propriétaires de l'utilité de les restaurer.

Notons au passage, combien il est plus facile aujourd'hui à des instances officielles, d'intervenir avec tous les moyens dont elles disposent, lorsque pendant vingt ans, aussi bien dans le Secteur Sauvegardé, que dans les autres quartiers du centre, au coup par coup, peu à peu, la crasse et la laideur

ont cédé la place au graphisme nerveux des bois sombres et des remplissages clairs.

Certes, il n'a pas toujours été possible de restituer fenestrages ou menuiseries dans leur état d'origine, de faire disparaître gouttières et tuyaux de descente, mais les structures ont été stabilisées et la fantaisie totalement exclue du dessin des pans de bois restitués.

A Rouen, peut-être mieux qu'ailleurs, grâce à la thèse du Commandant Quennebecq, " l'habitation rouennaise ", il est possible de percevoir la logique rigoureuse, l'économie, le bon sens qui régissaient la construction en bois et le métier de charpentier et aussi la lente évolution de la technique et de la décoration qui permettent une datation exacte

Les îlots opérationnels

Il nous faut garder à l'esprit le clivage économique et social du centre historique : à l'ouest de la rue de la République l'activité et la richesse, à l'est, le dépérissement et la pauvreté. Clivage d'ailleurs ancien, puisque l'Est, c'est le quartier du Robec, petite rivière favorable aux foulons, aux meuniers, et à toute sorte de métiers.

La première idée qui s'est fait jour en 1960 fut de réaliser un test sur 2 îlots sis de part et d'autre de la rue Eau de Robec, entre la place du Lieutenant Aubert et la place Saint-Vivien. Un premier îlot de 7 000 m² fut rasé, puis reconstruit selon un plan masse soigneusement étudié qui a permis une très bonne intégration des volumes nouveaux au quartier. Une recherche a été menée également sur les trames et la coloration des façades qui restent cependant assez sèches. Nous l'appelons A1. Les appartements, coûteux, furent difficiles à vendre. Les commerces, eux sont vides et clos par des carreaux de plâtre.

Juste en face, au nord de la rue Eau de Robec, fut défini un îlot A2 de restauration dont les procédures et les coûts devaient être comparés à ceux de l'îlot A1. L'expérience abandonnée et c'est tout récemment qu'elle a été reprise sur les immeubles qui avaient été achetés par l'organisme aménageur. Deux maisons sont en cours de restauration et une autre, contiguë, est un remontage à l'identique, d'une construction démontée il y a cinq ans à proximité. Quatre autres chantiers doivent s'ouvrir prochainement. La face nord de cet îlot donne sur le jardin de l'hôtel-de-ville et l'ancienne abbatale Saint-Ouen. Un îlot voisin est également à l'étude (A3) et formera le " quartier des foulons " dans la nouvelle terminologie.

Mais une étude plus approfondie fit apparaître que le point névralgique se situait un peu plus au Sud, rue Martainville et rue Damiette, entre l'église Saint-Maclou et la place du Lieutenant Aubert. En effet à l'extrémité du cheminement touristique animé par l'Ecole des Beaux Arts et l'unité pédagogique d'architecture installées dans l'Aître Saint-Maclou (ancien cimetière-cloître) ce secteur était particulièrement dégradé et enclavé. Le choisir comme îlot opérationnel s'imposait donc en raison même des difficultés qu'il comportait.

Réduction du périmètre initial, difficultés de relogement, inadéquation des méthodes de travail ont abouti à un certain retard dans le démarrage des chantiers. Une seule maison est en cours d'aménagement actuellement mais la machine est

en route : presque toutes les unités foncières ont fait l'objet d'un dossier (ou d'un pré-dossier) de notification aux propriétaires. Le comportement de ceux-ci mérite d'ailleurs une brève analyse : l'ancien propriétaire ne désire que des subventions légères pour les travaux urgents : toiture, façade et se refuse en général à tout engagement financier important. Plusieurs déjà ont vendu à l'organisme aménageur et nous disposons depuis peu d'un Z.A.D. nous autorisant à pré-empter. Ce sont ces acquisitions qui permettront l'ouverture prochaine de plusieurs chantiers. L'autre solution est l'acquisition par un nouveau propriétaire informé et conscient du risque qu'il prend, et aussi des chances qui lui sont offertes. Pour nous, cette solution, c'est un peu l'aventure, car un revirement est toujours possible chez ce nouvel arrivant. Mais il faut essayer toutes les possibilités et éviter un processus dans lequel l'administration (et son concessionnaire) serait seule à intervenir. Des efforts appréciables sont actuellement faits en ce sens.

La subvention allouée par l'Etat, pour équilibrer l'opération et en particulier ramener le prix de revient des logements restaurés au prix du marché, s'avérera à coup sûr très insuffisante. Les logements restaurés seront habités par une catégorie sociale totalement différentes des habitants actuels : vieillards sans ressources et travailleurs migrants.

S'apesantir sur ce problème en le limitant à l'îlot opérationnel serait, à mon sens, une grave erreur : cet îlot n'a pas de limites naturelles, il est minuscule et appartient à un tissu, à un quartier lui-même en relation avec les quartiers voisins. L'équilibre social est à rechercher à ce niveau.

Par ailleurs, les problèmes sont si évidents, si nombreux et parfois si graves sur l'ensemble du centre ancien, que l'on commence à redécouvrir ce qu'il eût été préférable de ne jamais oublier : une ville ne se découpe pas en petits morceaux en fonction des procédures administratives et financières.

Il faut également prendre conscience que tout depuis vingt ans dans les méthodes de travail, et dans la formation des hommes, s'applique à des opérations qui se situent aux antipodes, mentalement et physiquement, des thérapies aptes à rendre la santé et la vie au tissu malade de nos centres-villes.

C'est pourquoi, est en train de naître, non pas un organisme, mais un organe, que l'on ne sait même pas encore nommer, groupe de travail et cellule opérationnelle, qui rassemble la ville et son Atelier d'Urbanisme, la Société d'Aménagement, l'ARIM, l'Association Rouennaise d'Education de la Jeunesse et sans doute bientôt, d'autres encore. Sa mission portera sur les quartiers anciens de l'est de la ville, qu'ils soient en Secteur Sauvegardé ou non, et peut-être un jour sur l'ensemble du centre. Les moyens financiers de fonctionnement mis par la ville à sa disposition lui évitent les à-coups des " dossiers par opération " tout en lui permettant de recueillir les aides de l'Etat que celui-ci est, semble-t-il, disposé à accorder.

Les tâches, il faut le dire, sont vastes, lourdes, complexes et les hommes aptes à les assumer, peu nombreux : administrateurs, juristes, architectes entrepreneurs, ouvriers. Si l'on veut demain développer notre action, il faut dès aujourd'hui former les praticiens nécessaires. Restaurer et mettre en valeur le centre ancien d'une ville, c'est œuvrer avec un état d'esprit valable ici et là, mais c'est aussi assimiler et comprendre une réalité locale

unique. Créer un organe local de formation et d'information est une nécessité dont il faut prendre conscience et qu'une volonté ferme doit permettre de réaliser en usant de tous les moyens : Fédération du Bâtiment, Unité Pédagogique l'Architecture, Administrations publiques concernées, etc... Il faudra aussi améliorer nos moyens de surveillance à l'encontre des chantiers clandestins et du bricolage maladroit. Il ne servirait à rien de former des spécialistes s'ils devaient devenir chômeurs sous l'œil narquois des irresponsables aptes seulement à enlaidir la cité.

La ville médiévale, accrochée au fleuve et ceinturée par les boulevards, occupe, à l'extrémité d'un vaste méandre, le centre d'un " amphithéâtre " naturel (image un peu usée, mais juste). Les vieilles gravures nous montrent ces côtes couverts de bois et de prairies, parfois même de vignes. L'urbanisation est montée à l'assaut des collines et s'est répandue sur le plateau. Mais sur les pentes, jardins et arbres sont encore nombreux ; juste au bord du plateau, des bois, des parcs ponctuent fortement le paysage. La plupart ne sont pas à Rouen, mais sur le territoire des communes voisines : Bihorel, Bois-Guillaume, Mont-Saint-Aignan. Diverses mesures et le regard attentif de nombreux Rouennais, élus et fonctionnaires compris, veillent sur eux. Mais chaque fois que l'on parle de nos monuments, de leurs flèches, de l'infinie variété des toits, il faut rappeler que ce paysage urbain s'inscrit dans le site naturel d'une exceptionnelle qualité, que l'on comprendrait mieux encore si l'on pouvait, comme jadis, monter en haut des tours de nos églises et d'un regard circulaire, saisir le dialogue des hommes avec leurs œuvres, et de celles-ci avec la nature environnante.